

Besson rendra son rapport sur la "TVA sociale" fin août

Eric Besson poursuit sa mission sur la fiscalité **Communiqué du 30 juillet 2007**

Le Premier ministre, François Fillon, a reçu ce lundi Eric Besson, secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques publiques. Comme cela avait été annoncé, Eric Besson lui a transmis ses premières observations dans le cadre de la mission qui lui a été confiée en juin en vue d'étudier les avantages et les inconvénients de la TVA sociale. Il lui a notamment rendu compte des résultats de ses déplacements récents au Danemark et en Allemagne, deux pays qui ont mis en place une mesure de ce type, ainsi qu'à Bruxelles auprès de la Commission européenne. Eric Besson continuera son travail dans les semaines qui viennent dans le but de remettre son rapport fin août.

LesEchos 31 juillet 2007
Le Quotidien de l'Economie

Eric Besson a transmis à Matignon ses premières observations

Chargé, en juin, d'une mission sur l'instauration de la **TVA sociale**, le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et de l'Evaluation des politiques publiques, Eric Besson, a « transmis ses premières observations » au Premier ministre hier, selon un communiqué diffusé par Matignon. Eric Besson, qui « continuera son travail dans les semaines qui viennent dans le but de remettre son rapport fin août », a « notamment rendu compte des résultats de ses déplacements récents au Danemark et en Allemagne, deux pays qui ont mis en place une mesure de ce type, ainsi qu'à Bruxelles auprès de la Commission européenne ».

Eric Besson, qui s'est adjoint les expertises de trois économistes (Michel Didier, Jean-Paul Fitoussi et Gilbert Cette) et du Centre d'analyse stratégique, travaille en parallèle avec Bercy, également missionné par Matignon.

La "**TVA sociale**" envisagée par le gouvernement pour 2009 consiste à augmenter la taxe sur la valeur ajoutée tout en baissant les cotisations sociales patronales. L'objectif recherché par le gouvernement est d'abaisser le coût du travail tout en diversifiant les sources de financement de la protection sociale.